

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 42496

présenté par

M. Prud'homme, Mme Autain, M. Corbière, M. Bernalicis, Mme Fiat, M. Coquerel, M. Larive,
M. Lachaud, Mme Panot, Mme Obono, M. Mélenchon, M. Ratenon, M. Quatennens, Mme Rubin,
Mme Ressiguier, M. Ruffin et Mme Taurine

à l'amendement n° 2545 de Mme Rabault

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.